JUILLET **2021**

LÉZIGNAN MAGAZINE

#1

FCL XIII

CHAMPION DE FRANCE !

Lezignan-Corbières

Capitale des Corbières, Porte du Minervois



www.lezignan-corbieres.fr









Bulletin d'informations municipales
de la ville de Lézignan-Corbières
n° 1 juillet 2021

Directeur de la publication : Gérard Forcada
Rédaction : Alain Rebello (page 17)
Service communication Mairie de Lézignan-Corbières
Crédit photos : Mathilde Mirande
Mairie de Lézignan-Corbières
Conception et réalisation : Agence Alaric
04 68 79 22 49
Création graphique : Jean Michel Poirot
Imprimerie : Caiiman
Document non contractuel, sous réserve d'erreurs typographiques.







Chères Lézignanaises, chers Lézignanais,

Le contexte dans lequel nous vivons depuis plus d'un an restera, à n'en pas douter, gravé dans la mémoire de chacun d'entre nous. Qui aurait pu imaginer une situation sanitairement, socialement et économiquement aussi compliquée ? Coronavirus, épidémie, confinement, gestes barrières, masques, gel hydro alcoolique… autant de termes qui font maintenant partie de notre quotidien et qui occupent chaque jour notre esprit.

Nous commençons à voir le bout du tunnel, mais nous sommes tous impactés par cette crise et je souhaite avoir une pensée toute particulière pour tous les acteurs de la vie locale de notre commune : nos commerçants, nos artisans, les professionnels de santé, le personnel communal et les associations qui ont fait preuve de responsabilité en s'adaptant rapidement aux contraintes dues à cette pandémie. La preuve en est, ce magnifique trophée de champion de France Élite ramené par le FC Lézignanais XIII. Félicitations aux joueurs qui, malgré les difficultés, ont poursuivi leurs entraînements, aux dirigeants qui n'ont eu de cesse d'œuvrer pour que le club continue son activité et merci aux Lézignanais qui grâce à leur soutien sans faille ont permis cette victoire.

Pour qu'un autre LEZIGNAN soit possible, le 28 juin 2020, en nous accordant la majorité des suffrages, vous avez décidé de faire confiance à la liste que j'ai menée et je vous en remercie. D'autant plus que ce jeudi 24 juin, j'ai eu la grande satisfaction d'apprendre que tous les recours engagés par Michel Maïque et ses colistiers pour contester notre élection tant au Tribunal administratif qu'au Conseil d'Etat ont été rejetés.
Ce résultat qui nous légitime pleinement nous oblige encore plus envers chaque Lézignanais. Volontarisme, dynamisme et pragmatisme régissent mon action et celle des élus qui m'accompagnent. D'ailleurs, le vote du budget 2021 nous permet maintenant de mettre en place progressivement nos projets et de participer activement à la relance économique de notre territoire.

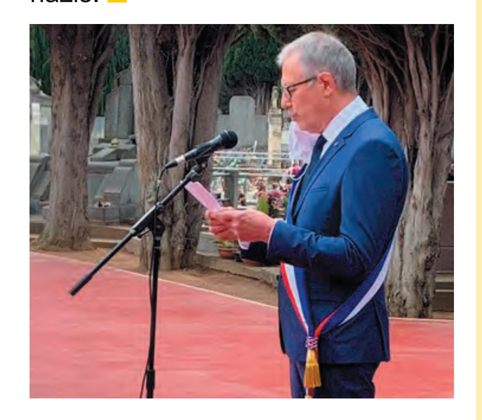
Avec mon équipe, nous œuvrons au quotidien pour répondre à vos attentes et soyez assurés de notre volonté de rendre notre ville accueillante, belle, sûre et d'envisager un avenir prospère au cœur de l'Aude et de l'Occitanie. ■

Gérard Forcada
Maire de Lézignan-Corbières

SE SOUVENIR

LA CÉRÉMONIE DU 25 AVRIL

Le dimanche 25 avril a marqué la Journée Nationale des Déportés et de la Libération des camps de concentration et d'extermination nazis.





LA CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Lors de la commémoration du 8 mai 1945, la cérémonie a rassemblé les officiels, les civils et les anciens combattants.



LA COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940



Le maire, Gérard Foracada, les membres du conseil municipal, le président du Comité de Coordination et les officiels se sont réunis pour commémorer l'appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle.
La Ville de Lézignan-Corbières n'avait pas jusqu'à présent attribué un espace précis pour cette cérémonie. Une stèle a donc été installée derrière l'église. Ce petit square va devenir le lieu du souvenir.
Ne pouvant se dérouler à cause des contraintes sanitaires, l'inauguration se tiendra le 11 novembre 2021.

LA VIE DE LA CITÉ

LES TRAVAUX AU PARCOURS VITA

LE PARCOURS VITA A ÉTÉ RÉNOVÉ

Tous les éléments endommagés ont été remplacés par des neufs. Depuis le 7 juin, ce parcours santé est prêt pour accueillir vos balades et vos footings.







UN NOUVEAU SENS DE CIRCULATION COURS DE LA RÉPUBLIQUE ET COURS LAPEYROUSE

Dans l'optique d'améliorer les déplacements, d'accroître la sécurité des piétons et des conducteurs, la Ville de Lézignan-Corbières travaille à un Plan Local de Déplacement.

La première phase de ce plan consiste, depuis le mardi 20 avril, en la mise complète en sens unique des voies de circulations suivantes: Cours de la République, Cours Lapeyrouse, Rue Henri Bataille et Rue de Mulhouse.

La seconde phase verra les trottoirs rénovés et des aménagements pour faciliter la circulation des cyclistes et des piétons. Retrouvons le plaisir des balades en cœur de ville et redécouvrons un Lézignan-Corbières moderne et sûr. ■

Le maire, Gérard Forcada, a tenu à vous présenter le projet sur la chaîne You Tube :
Lézignan TV
Pour plus d'informations, consultez le site de la ville :
www.lezignan-corbieres.fr

LE MARCHÉ DES PRODUCTEURS DU SAMEDI MATIN

Véritable outil d'animation et de développement des territoires, le marché des producteurs locaux vous attend en centre-ville, cours de la République, tous les samedis matins. Valorisant pleinement la richesse et la diversité des productions de notre terroir, il permet au consommateur d'acheter au plus près du producteur des produits de qualité. ■

LE PASS SANITAIRE

Un pass sanitaire sera obligatoire pour les lieux de spectacles dépassant plus de 1000 personnes tels que : les enceintes sportives, les événements culturels, les grandes salles de conférences, les salons et foires d'exposition (par hall), festivals, casinos, chapiteaux, croisières et bateaux avec hébergement, etc.…

Les cinémas ne seront pas concernés, même lorsqu'ils accueillent plus de 1000 personnes.

Le pass sanitaire ne sera pas demandé aux salariés, aux organisateurs ou aux professionnels qui se produisent dans ces lieux.

Le pass pourra prendre trois formes différentes : soit un certificat de vaccination, soit un test antigénique négatif de moins de 48 h, soit la preuve que l'on a été infecté par la Covid-19, c'est-à-dire « le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif (…) datant d'au moins 15 jours et de moins de six mois.

Attention, la vaccination doit être complète pour être valable au titre du pass sanitaire. ■

LE CONSEIL CITOYEN EST RELANCÉ

Comme dit le proverbe, « tout seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ». Nous estimons que les habitants bénéficient d'une expertise dans la connaissance de leur quartier, de ses résidents et de leurs habitudes et que chacun peut être force de proposition pour contribuer à l'amélioration du quotidien de tous. Chaque Lézignanais doit pouvoir être associé aux projets de la municipalité et chaque parole écoutée pour un dialogue collectif et constructif.

L'établissement de ce conseil est un engagement fort du maire de Lézignan-Corbières, Gérard Forcada. La preuve en est, un adjoint et une commission d'élus ont été désignés pour faire vivre cette démocratie locale participative.

L'articulation de la démocratie locale participative entre conseil citoyen et conseils de quartier.

Le conseil citoyen est strictement encadré par l'État dans le cadre de la politique de la ville et ne peut regrouper que des habitants de la zone du quartier prioritaire soit pour Lézignan-Corbières, ceux du centre-ville. Ainsi, les membres du conseil citoyen doivent impérativement résider dans ce périmètre. Le conseil citoyen doit être composé de 18 membres maximum, répartis en deux collèges : le collège des habitants et celui des acteurs locaux. Mis en place en 2015, mais manquant de membres actifs, ce conseil citoyen totalement atone depuis lors a été relancé.

Consciente que cette participation à la démocratie locale devait s'étendre au-delà du centre-ville, la municipalité veut créer la même synergie dans des conseils de quartier qui seront animés par des habitants volontaires du quartier.

C'est sur la base de ces projets qu'a été lancé, début octobre 2020, un appel à candidatures. Plusieurs dizaines de candidats ont souhaité participer activement à la vie de leur ville. Face à ce succès, mais étant limité pour le conseil citoyen en nombre de places, toutes les candidatures n'ont malheureusement pu être retenues. Cependant, les personnes qui ne feront pas partie du conseil citoyen pour des raisons de place ou de localisation géographique seront prioritaires pour les futurs conseils de quartier.

Des réunions de travail se sont déjà déroulées, bien sûr dans le respect des gestes barrières et les membres présents ont pu définir ensemble les sujets prioritaires sur lesquels ils souhaitent travailler. A l'issue de ces rencontres, des commissions de travail ont été instituées. Des idées et de beaux projets pourront ainsi naître et faire (re) vivre la démocratie locale participative à Lézignan-Corbières ! ■

LE BUDGET PRIMITIF

Le budget primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à la majorité a eu lieu lors du conseil municipal du 16 mars 2021. Nous avons souhaité lancer et mettre en place dès ce début de mandat, les points forts de nos engagements.



LES ORIENTATIONS DU BP 2021

- Une ambition forte pour Lézignan-Corbières.
- Maitrise de nos dépenses de fonctionnement.
- Aucune hausse de la fiscalité pour 2021.

FINANCES COMMUNALES

PERSPECTIVES ET PROJETS 2021

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

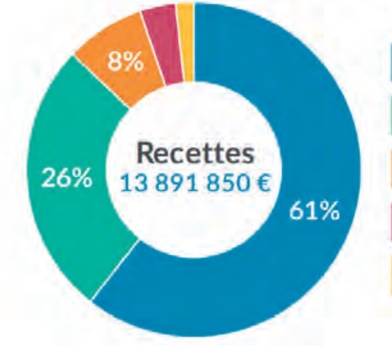
Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

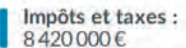


BUDGET PRIMITIF 2021

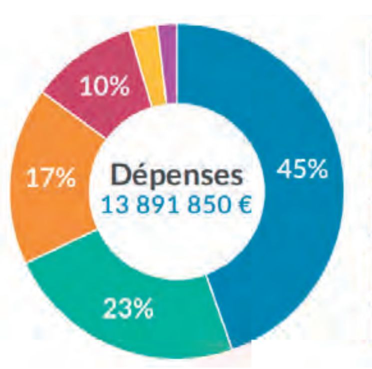
FONCTIONNEMENT 13 891 850 €	INVESTISSEMENT 7 387 726 €

FONCTIONNEMENT



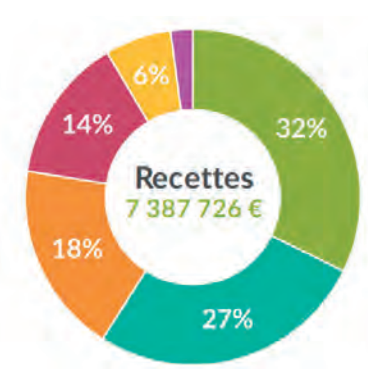


- Impôts et taxes : 8 420 000 €
- Dotations et participations : 3 680 000 €
- Excédent antérieur : 1 069 763 €
- Produits des services : 482 000 €
- Autres recettes : 240 087 €

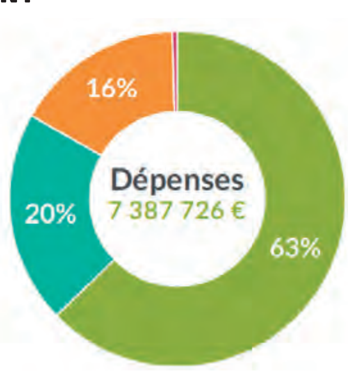


- Charges de personnel : 6 200 144 €
- Charges générales : 3 241 689 €
- Virement à section d'invest : 2 383 000 €
- Charges gestion courante : 1 430 167 €
- Autres dépenses : 376 850 €
- Interêts d'emprunts : 260 000 €

INVESTISSEMENT



- Virement de section de fonct : 2 383 000 €
- Excédents de fonct capitalisés : 1 979 650 €
- Emprunt : 1 360 809 €
- Dotations et subventions : 986 885 €
- Autres recettes : 519 382 €
- Produits des cessions : 158 000 €



- Dépenses d'équipement : 4 637 194 €
- Déficit d'invest reporté : 1 513 682 €
- Remboursement du capital : 1 200 000 €
- Autres dépenses : 36 850 €

PARCOURS VITA



PROJETS D'INVESTISSEMENT ET VIE DE LA COMMUNE

Rénovation piscine municipale : 1 500 000 €

Rénovation bâtiments publics : 400 000 €

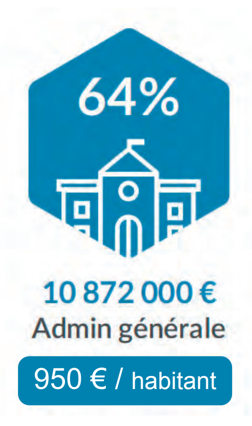
Création cours de padel : 130 000 €

Rénovation parcours Vita : 30 000 €

CENTRE VILLE



COMMENT SE RÉPARTISSENT LES DÉPENSES DE LA COMMUNE EN 2021



10 872 000 €
Admin générale
950 € / habitant



4 637 193 €
Infrastructures
405 € / habitant



1 460 000 €
Rembours dette
128 € / habitant



32 000 €
Autres dépenses
3 € / habitant

FISCALITÉ COMMUNALE

	Taux voté	Produit perçu
Taxe foncière	61.19%	7 094 981 €
Taxe foncière non-bati	93.97%	177 509 €

RÉFORME DE LA FISCALITÉ

La réforme de la fiscalité des ménages visant à supprimer la Taxe d'Habitation pour les résidences principales se poursuit. Un dernier échelonnement sur 3 ans (2021-2023) est mis en place pour exonérer les 20% de foyers restant assujettis. Les communes seront compensées avec la part de Taxe Foncière sur les propriétés bâties antérieurement perçue par le Conseil départemental.



La crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales ainsi que les modifications dans leur panier de recettes vont amener la ville à s'adapter. Nous avons l'opportunité de lancer notre mandature en 2021 dans un contexte de relance de l'économie, dont un volet essentiel repose sur l'investissement public local. La ville peut y jouer un rôle central en engageant au plus vite ses projets. C'est aussi un moyen pour que les transitions écologique et numérique se concrétisent rapidement.
Lézignan-Corbières devra être au rendez-vous de cette relance au service du territoire.

LÉZIGNAN-CORBIÈRES



PETITE VILLE DE DEMAIN

C'est officiel, la ville de Lézignan-Corbières a été choisie parmi 1000 communes françaises pour intégrer le programme national « Petites Villes de Demain ».

Ce programme gouvernemental qui a pour but de favoriser le développement des petites villes (moins de 20 000 habitants) est un outil essentiel du plan de relance au service des territoires.

Lézignan-Corbières remplit tous les prérequis pour répondre à ce dispositif. Elle joue un rôle de centralité au sein de l'intercommunalité et son projet de territoire va lui permettre d'accélérer sa transformation pour répondre aux enjeux actuels et futurs en termes de démographie, de transition écologique, lutte contre la fracture numérique, de développement économique et de gestion des problématiques sociales. Grâce à l'intervention coordonnée de l'ensemble des acteurs impliqués, les ministères, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui pilote ce projet, de la Banque des Territoires, de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), de l'ADEME (Agence de la Transition Écologique), de la Région et divers autres partenaires publics, Petites Villes de Demain permettra de mettre en place une stratégie de revitalisation de Lézignan-Corbières.

L'objectif principal est la requalification urbaine du quartier dit de « l'église ». Il s'agit de stimuler la création de commerces, l'implantation de différents services et d'attirer de nouveaux habitants en travaillant sur les espaces publics ainsi que les cœurs d'îlots et d'aménager des logements mieux adaptés en termes d'habitabilité et de confort. Il est également essentiel de repenser les mobilités en créant un réseau de circulation douce qui innervera la ville.

Cet aménagement du cœur de ville sera complété par les autres projets phares que Gérard Forcada et son équipe comptent mettre en œuvre :

- Création de la Maison des Associations.
- Réhabilitation des installations sportives de Gaujac, la Roumenguière et du gymnase Léo Lagrange.
- Mise aux normes de l'espace public (voies, trottoirs, pistes cyclables…).

- Création d'un service de transport urbain.
- Créations de parkings.
- Accompagnement à l'installation ou la reprise de commerces en centre-ville.
- Création d'un pôle éducatif.
- Création d'une Maison France Services et d'un Tiers-lieu numérique.
- Aménagement et végétalisation des berges de l'Orbieu avec implantation de différentes activités de loisirs et création d'une voie verte reliant Lézignan-Corbières à Ferrals-les-Corbières.
- Remise en eau pour partie de l'étang de Fabre avec l'installation d'un observatoire de la faune sauvage.



Ce programme d'appui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.Concrètement, il s'agit d'un soutien de l'État aux projets du territoire destinés à revitaliser le bourg centre, à développer le tissu économique tout en prenant en compte des enjeux environnementaux, patrimoniaux et paysagers.

OPÉRATION FAÇADES

Afin de contribuer à l'embellissement de la Ville, la municipalité octroie des subventions aux propriétaires privés qui réalisent des travaux de ravalement de façades.

Ces aides sont attribuées après étude et acceptation d'un dossier de demande de subvention.Vous pouvez bénéficier d'une assistance gratuite au montage des dossiers techniques et administratifs.

Des permanences ont lieu tous les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 17h dans les locaux du service urbanisme de la mairie de Lézignan-Corbières, passage Augustin Richou.

IMPORTANT
Les travaux ne doivent pas être commencés avant l'acceptation de la déclaration préalable et la réception de la notification d'accord de subvention par la Mairie.



AVANCEMENT DES TRAVAUX SUR LA CONSTRUCTION DU RÉSERVOIR D'EAU

Constatant la vétusté des bassins d'eau, une étude de faisabilité d'une nouvelle structure a été enclenchée en 2018.

Le maire, Gérard Forcada, accompagné des élus en charge du dossier se sont rendus sur place en visite de chantier pour en constater l'avancement. Dorénavant, deux bassins de 3300 mètres cubes alimenteront en eau potable les habitations.
Cet investissement est devenu essentiel pour les Lézignanais.



RÉHABILITATION DE LA PISCINE MUNICIPALE

La municipalité de Lézignan-Corbières a décidé de lancer un programme de rénovation et de mise aux normes de sa piscine. Cette réhabilitation va concerner les points suivants :

- la mise en place d'un accès pour les personnes handicapées,
- le remplacement des canalisations enterrées,
- la réfection des plages,
- l'installation d'un bac tampon sous la plage côté Sud-Est du petit bassin,
- la création d'un local technique,
- la diminution de la profondeur du grand bassin,
- la démolition et reconstruction de certains murs de soutènement.
- le branchement d'un nouveau système de filtration.

Grâce au rehaussement de la profondeur du grand bassin, l'économie sur le volume d'eau ne sera pas négligeable et entrera en cohérence avec la politique environnementale souhaitée par Gérard Forcada, le maire de la ville.

Ouverte au public depuis le 1er juillet, une seconde tranche de travaux est prévue durant la fermeture hivernale 2022, notamment la réfection des vestiaires.

ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES CIMETIÈRES



Tous les jours, les agents de la Ville, veillent à l'entretien de ces espaces pour offrir aux visiteurs qui souhaitent se recueillir un cadre naturel calme et paisible. Afin de faciliter leurs interventions, un véhicule correspondant à leurs besoins a été acheté.
Gérard Forcada et les élus souhaitent que les cimetières, dernier lieu de repos de nos chers disparus, demeurent un endroit de calme et de respect. Par ailleurs, ils tiennent à féliciter les agents municipaux qui participent à la bonne tenue de ces havres de paix pour la qualité de leur travail.

UNE SALLE DE CINÉMA PLUS CONFORTABLE



Pour Gérard Forcada, le maire, ce projet était important pour le monde culturel de notre Ville.

Afin d'améliorer l'accueil et le confort des spectateurs, le cinéma « Le Palace » a bénéficié de travaux de rénovation. Un nouveau revêtement de sol a été posé et de nouveaux fauteuils avec une assise plus large et plus profonde ont été installés.Pour ces améliorations, la municipalité a pu s'appuyer sur l'aide financière du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC). Dorénavant, les Lézignanais pourront profiter pleinement de la programmation qualitative proposée à l'affiche par Ciném'Aude, l'association qui permet à la ruralité et la culture cinématographique de se rapprocher.



SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET PROPRETÉ

Un certain nombre de choix ont été faits afin d'optimiser la gestion des personnels et l'utilisation des moyens dédiés à la sécurité et au bien-être des Lézignanais.

RÉORGANISATION DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

La priorité a été donnée à la présence sur la voie publique, les tâches administratives telles que le vaguemestre ou la gestion des documents d'identité (CNI ou passeports) étant confiées au service administratif de la mairie.
Grâce à cette nouvelle organisation, les policiers municipaux peuvent patrouiller beaucoup plus régulièrement aux heures d'affluence et sont plus réactifs lors de demandes d'intervention.
D'autre part, nous avons augmenté les effectifs de 2 policiers municipaux et 2 agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Le recrutement interne a été privilégié pour un policier et un ASVP qui viennent des services techniques lesquels recruteront des personnels en totale adéquation avec leurs besoins réels.
Ces nouveaux effectifs permettent la création d'une équipe d'ASVP qui mènera des missions bien définies telles :



- L'accueil du public (planton).
- La surveillance du jardin public.
- La réglementation du stationnement, à partir du 03 août et après une campagne d'information d'une durée de 15 jours, il sera mis en place une verbalisation systématique des stationnements irréguliers.
- La sortie des écoles.
- La vidéo verbalisation, un agent visionnera en continue les vidéos et pourra faire procéder à des verbalisations dès lors qu'une infraction sera commise.
- L'intervention propreté active (PIPA), une patrouille verte composée d'un ASVP et d'un agent des services techniques sera en charge de contrôler la bonne application du tri sélectif et de prévenir tout dépôt sauvage.



Toutes ces interventions prioriseront la prévention et la mise en garde à toute sanction, une écoute attentive sera toujours privilégiée.

Nouveaux horaires des patrouilles 7j/7 du 01/07 au 31/08 : de 10h à 1h
A partir du 01/09 : de 7h à 22h

VIDÉO SURVEILLANCE

Il a été procédé à l'implantation de 4 caméras supplémentaires :

- parking du cimetière
- parking de la gare
- carrefour D6113 / route de Roubia
- cité La Source.

MÉDIATION

La médiation est un axe important de la sécurité due à tout habitant de la ville. Gérard Forcada, le maire, et les élus ont la volonté de faire progresser ce pan du bien vivre à Lézignan qu'est la résolution des problèmes par le dialogue et l'écoute. Pour une meilleure prise en charge des problèmes rencontrés par les familles et plus particulièrement ceux liés aux violences intra familiales, deux médiatrices ont été recrutées dans le cadre de contrats adulte-relais. D'autre part, tous les agents suivent une formation continue pour une meilleure appréhension de ce type de problème.

Dès le début de cet été, les horaires des patrouilles seront étendus jusqu'à 1h30 7j/7.



DÉMÉNAGEMENT DES SERVICES DE LA POLICE MUNICIPALE



Il est souhaitable de regrouper tous les services ayant trait à la sécurité et à la protection du citoyen, PM – ASVP - Médiation, dans un même lieu, aussi la municipalité est en recherche de locaux adéquats qui permettraient un meilleur accueil du public et des conditions de travail satisfaisantes pour les agents.



LA PROPRETÉ DE LA VILLE, L'AFFAIRE DE TOUS

Détritus, déjections canines, poubelles, dépôts sauvages… Chacun de nous produit au quotidien un nombre important de déchets. Si la collectivité a pour mission de garantir la propreté des espaces publics, il appartient aussi à chaque citoyen de respecter son environnement en faisant preuve de civisme et en respectant certaines règles. La municipalité peut faire le maximum, mais pas l'impossible. La propreté de la ville c'est l'affaire de nous tous.

LE CENTRE DE VACCINATION
DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES

C'est à la demande de Gérard Forcada, maire de Lézignan-Corbières, et de son équipe que depuis le 1er Mars 2021, la salle Pelloutier s'est transformée avec succès en centre de vaccination. Accompagné de son adjointe au pôle santé et aux affaires sociales, Christine Benet, le premier magistrat de la commune a tenu à se rendre sur place pour rencontrer le Docteur El Meddeb, responsable médical de ce centre de vaccination et vérifier que tout avait été mis en œuvre pour que la population soit accueillie dans de bonnes conditions.



Gérard Forcada, Maire et le Dr El Meddeb.





Vous pouvez prendre rendez-vous directement sur Doctolib pour vous faire vacciner à Lézignan-Corbières. Le vaccin utilisé est le Pfizer.

Une plateforme téléphonique est aussi disponible au :

08 00 54 19 19

FORMATION AUX GESTES BARRIÈRES DES AGENTS

Laurent Julien, infirmier du Service Interentreprises de Santé au Travail (SIST) est intervenu auprès des agents de la mairie de Lézignan-Corbières, pour les informer sur les différents risques de contamination en cas de gestes barrières mal réalisés. Une opération dite « Commando Covid » en lien avec le rappel souhaité par le ministère du Travail et de la Santé. ■



DEUX CENTENAIRES LÉZIGNANAISES ONT FÊTÉ LEUR ANNIVERSAIRE

Le mois de mars 2021 a été marqué par l'anniversaire de deux centenaires Lézignanaises : Jeanne Le Notre et Henriette Wuilleumier.
La Ville de Lézignan-Corbières a tenu à célébrer comme il se doit leur anniversaire. Christine Benet, Maire-Adjointe au pôle santé et aux affaires sociales, est venue à leur rencontre pour leur offrir un bouquet de fleurs et échanger avec elles.

Jeanne Le Notre est native de Lézignan-Corbières. Suite à un divorce, ses trois enfants et elle-même emménagèrent à Sartrouville en 1938. C'est en 1946 que Mme Le Notre rencontre son second époux, François. De cet amour naquit deux autres enfants. En 1971, suite à l'accident d'un de leurs fils, lors de son service militaire en tant que marin pompier, le couple et leurs enfants reviennent à Lézignan-Corbières. En effet, le jour avant sa libération, celui-ci se porte volontaire pour intervenir sur un incendie de bateau. Il sera malheureusement projeté par une explosion qui le laissera handicapé à vie et Jeanne Le Notre se consacrera alors entièrement à son fils. Son mari, François Le Notre a participé activement à la vie de la Ville, il fut notamment conseiller municipal sous la municipalité de Jacques Ouradou. Jeanne Le Notre a donc pu fêter ses 103 ans.

Notre seconde centenaire, Henriette Wuilleumier est quant à elle native de Paris. Elle était couturière et a travaillé pour de grands noms de la mode tel que Pierre Cardin, elle a notamment produit des uniformes pour hôtesses de l'air et stewards. Madame Wuilleumier est une femme courageuse et en avance sur son temps. Mère célibataire, elle a élevé ses trois enfants tout en travaillant. En 2004, elle a décidé de vivre à Lézignan-Corbières pour profiter du soleil et de la tranquillité. Aux dires de sa nièce qui lui rend très souvent visite, Henriette déborde d'énergie et de bonne humeur, elle a fêté ses 101 ans. ■





LES ASSOCIATIONS CARITATIVES ONT RÉPONDU PRÉSENTES

Tout cet hiver, les associations caritatives ont été encore une fois fortement sollicitées. Malgré la crise, la solidarité a été au rendez-vous et plusieurs tonnes de denrées alimentaires de première nécessité ont été recueillies. Pour ce qui concerne la Croix Rouge, la Ville de Lézignan-Corbières a mis à disposition un endroit où entreposer les produits de leurs collectes, le leur s'étant avéré trop exigu. Le maire, Gérard Forcada, a été heureux de rencontrer les responsables de l'association et d'ainsi remercier les bénévoles mobilisés. ■



LÉZIGNAN, VILLE DE SPORTS

LE PADEL ARRIVE À LÉZIGNAN-CORBIÈRES

Très populaire en Espagne et en Amérique du Sud, le padel devient un sport très en vogue en France. Affilié à la même fédération que le tennis, cette nouvelle pratique sportive est facile d'accès et le plus grand nombre, des grands-parents aux enfants, peut rapidement s'y amuser. La municipalité et le Tennis Club Lézignanais ont rapidement vu l'intérêt d'implanter une telle structure. Il a semblé évident que le meilleur endroit se trouvait à proximité du club, au pied de la pinède et à l'abri du vent, c'est pourquoi après concertation entre les élus, les dirigeants du TCL et les gérants du camping municipal, il a été décidé que 2 cours de padel seraient implantés sur le site de ce dernier. Le maire, Gérard Forcada, a mis tout en œuvre pour que la Ville soit force de proposition et de réalisation pour ce projet sportif dynamisant pour le territoire. Avec sa piscine rénovée, son club de tennis modernisé et ses 2 nouveaux courts de padel, Lézignan-Corbières propose désormais aux Lézignanais et aux touristes en séjour au camping une offre sportive attractive.





LA VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES A CANDIDATÉ AU LABEL TERRE DE JEUX 2024 POUR Y ÊTRE AFFILIÉE.



En quoi consiste ce label ?
Terre de Jeux 2024 est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer. Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.
En 2024, la France accueillera le Monde à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques. Notre ambition est que le pays tout entier vibre et se rassemble pendant les semaines de compétition, et qu'une dynamique se crée dès aujourd'hui dans tous les territoires. La fête sera plus belle si elle est partagée. L'héritage sera plus fort s'il est co-construit. C'est tout le sens de ce label Terre de Jeux 2024 que nous proposons aux collectivités territoriales.

Pourquoi Lézignan-Corbières ?
La ville de Lézignan-Corbières a toujours eu un lien étroit avec le sport. Au travers du FC LEZIGNAN XIII, la fierté de la Ville, mais aussi d'autres sports et sportifs comme Sébastien Deleigne, athlète de pentathlon moderne originaire de Lézignan, Valentin Belaud, athlète de pentathlon moderne, qui était licencié à Lézignan lorsqu'il a été champion du monde pour la seconde fois en 2019 ou encore Lucas Rolandeau, jeune Lézignanais, deux fois médaillé d'or aux championnats de France d'athlétisme de sport adapté.

L'objectif ?
Redynamiser le sport à Lézignan et permettre son accessibilité à tous.
Si Lézignan-Corbières est dans le programme de Terre de Jeux 2024, la Ville peut potentiellement devenir un centre de préparation d'athlètes du monde entier pour les Jeux Olympiques de 2024, et bénéficier de

subventions pour le développement du sport. Le maire, Gérard Forcada, est ouvert aux porteurs de projets qui valorisent les clubs, les associations et la Ville.

Si vous êtes intéressé, devenez, vous aussi, un acteur du développement sportif à Lézignan-Corbières avec Terre de Jeux, prenez rendez-vous avec Didier Julian, conseiller municipal délégué au Sport, par mail : didier.julian@lezignan-corbières.fr ou faites votre demande de rendez-vous directement en mairie. ■

LE 50ÈME TOURNOI DE TENNIS DE LÉZIGNAN-COBIÈRES DU 3 AU 17 JUILLET 2021

Le TCL organise non seulement son 50ème tournoi, mais aussi le 1er de la région après ces longs mois d'abstinence. Participer à l'animation de la ville et remercier le maire, Gérard Forcada, et les élus pour leur soutien aux associations durant la crise sanitaire est également un des objectifs d'Alain Prost et de Rudy Sougné, les présidents de ce club investi dans la vie de la cité.
Avec une limitation au classement 0 et une dotation exceptionnelle de 1 000 € aux vainqueurs femme et homme, ce tournoi devrait attirer de nombreux excellents joueurs.
Au-delà de la compétition elle-même, l'important pour les organisateurs est de jouer la carte de la convivialité et de la bonne humeur avec des soirées festives tout au long de la quinzaine.
De plus, l'accent particulier mis sur la compétition en double cette année permettra au plus grand nombre de participer et de s'amuser.
Avant l'inauguration prochaine de 2 cours de padel, sport en vogue actuellement, les bénévoles du TCL ont travaillé d'arrache-pied pour redonner un coup de jeune à leur club, rénovation des vestiaires, du club house, nettoyage des cours, peinture des gradins… Bravo à eux pour leur investissement. Gérard Forcada et son équipe souhaite pleine réussite à cette 50ème édition qui devrait, cerise sur le gâteau, voir cette année le sacre d'un Lézignanais. ■



LE FC LÉZIGNAN XIII, CHAMPION DE FRANCE

A Lézignan le FCL XIII est une véritable institution. Créé en 1903, le vieux club des Corbières évolue d'abord à XV avant de franchir le rubicond en 1939.

C'est dans le rugby à XIII qu'il va avoir ses moments de gloire.
Champion de France en 1961, en 1963 et en 1978, il va lui falloir trente ans pour renouer avec le titre suprême. C'est à l'initiative de quatre co-présidents Jacques Laguens, Richard Gélis, Christian Lapalu et Philippe Espeluque que le FCL XIII rejoint la cour des grands. Sous leur impulsion, le club prend une toute autre dimension. Les titres vont alors s'enchaîner. De 2008 à 2011, il est sacré à quatre reprises et décroche en même temps deux fois la coupe de France. Son parcours devient alors plus chaotique bien qu'on le retrouve toujours dans le carré final. Une Coupe de France le récompense en 2015, puis il rate le coche en 2017 en s'inclinant lors des deux finales.
La course au titre. Le FCL persévère. Alain Fabre, Christian Lapalu et Philippe Espeluque co-présidents actuels, malgré les aléas dus à la pandémie, ne réduisent pas la voilure. Avec une saison quasi parfaite, le club termine second et se qualifie directement pour les 1/2 finales puis, après avoir sorti St Estève/ XIII Catalan, il se propulse en finale.
A Toulouse, après un match de très haut niveau le FCL XIII terrasse son voisin carcassonnais et décroche un nouveau bouclier Max Rousié.
Avec ce nouveau titre Lézignan devient le club le plus titré du 21ème siècle.

Mais le FCL XIII est aussi un club où la formation n'est pas un vain mot. Son école de rugby, labellisée par la fédération, est l'une des plus actives de l'hexagone. La section des jeunes, minimes (U15), cadets (U17) et juniors (U19), est un véritable vivier d'où sont issus bon nombre de joueurs évoluant aujourd'hui au plus haut niveau.

La finale, malgré les contraintes liées aux mesures sanitaires, a montré l'engouement que suscite le FCL XIII auprès des Lézignanais. Soutenu par la ville, le vieux club des Corbières va s'efforcer, dans la prochaine saison, de défendre son titre tout en continuant son effort de formation. ■

DOCUMENTS D'IDENTITÉ, MODE D'EMPLOI

La carte nationale d'identité(CNI) et le passeport sont des documents d'identité. Il est obligatoire, même pour un mineur, de détenir un titre d'identité notamment pour voyager. En 2020, le service municipal Carte d'Identité (CNI) / Passeport a délivré 1 390 titres, dont 1 175 cartes nationales d'identité (CNI) et 215 passeports.
A ce jour le service a traité 1 080 demandes, dont 924 pour des cartes nationales d'identité (CNI) et 156 pour des passeports.



HORAIRES DU SERVICE CNI / PASSEPORT
Uniquement sur rendez-vous,
du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 14h15 à 16h45

Modalité du rendez-vous
La ville de Lézignan-Corbières fait face à une très forte demande, aussi le délai de rendez-vous peut aller jusqu'à un mois et demi.
La prise de rendez-vous se fait sur le site internet RDV360, le délai d'obtention de la carte d'identité est compris entre 10 jours et 3 semaines, à compter du dépôt du dossier en mairie.

Pour tout renseignement : Hôtel de Ville - Service Pièces d'identité
Tél : 04 68 27 10 32 - Email : piecesidentites@lezignan-corbieres.fr

NUMÉROS UTILES

Mairie
04 68 27 10 32
Fax 04 68 27 62 62 - 04 68 27 66 38
Gare SNCF
04 68 27 0026-0899 020 887
La Poste 36 31 - 0890 707 166
Pompiers 18
Samu 15
Gendarmerie 17
Trésorerie Générale
Rue Guynemer - 04 68 27 03 08
Police municipale
42 rue Guynemer - 04 68 27 00 05
Horaires :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h50-1 h00/14h00-16h10
mercredi
8h00-12h00/14 h 00-17h00
Pôle Emploi
ZA Plaine de Caumont,
4Bis rue Becquerel
Candidat 3949
Employeur 3995
Médiathèque - MILCOM
04 68 33 31 80
Déchetterie Intercommunale
04 68 27 64 55
Cimetière 04 68 27 55 40
Piscine 04 68 27 07 50
Maison de retraite 04 68 27 78 00



Visitez notre site internet

PERMANENCE DES ÉLUS



LISTE
EXPÉRIENCE ET PROGRÉS

Politique municipale : Double langage, amateurisme, ou les deux à la fois ?
Communication hors sol et absence de réalisation.
La municipalité communique sur des choses qui ne sont ni réalisables financièrement, ni de sa compétence (La rocade, les trottoirs, la rénovation du Centre-ville).
Les Sens uniques, les bandes cyclables sont des projets réalisés dans l'urgence, non conformes et dangereux.
Le vote des subventions fait planer des doutes sur l'avenir de certaines associations.
On constate que la culture est la première visée. (Cinéma, Maison Gibert, MJC).
Que veut faire la mairie de la Maison Gibert ?
Soutien aux acteurs du territoire de la ville.
La mise en place d'une taxe terrasse après la période Covid est un mauvais coup porté aux commerçants.
Budget et projet en trompe l'œil
Le nouveau budget se caractérise par une telle augmentation des dépenses de personnel qui rendra impossible la capacité de financer de nouveaux projets.
Le résultat d'une telle action s'est principalement concrétisé par une pluie d'amendes au stationnement, qui a fait fuir les citoyens vers la zone. Les commerçants apprécient.
La mission principale de la police, prévention et renseignement a été détournée.
Le projet phare du centre-ville est bel et bien planté depuis un an.
La gouvernance municipale est une tromperie et une nébuleuse.

Apolitisme, qui est le Calife ? Et le Vizir alors ! La conséquence : une ville figée, sous contrôle et sans projet d'avenir.
Pourtant, la précédente équipe municipale a transmis dans la clarté un résultat comptable sain, qui aurait pu permettre d'engager très rapidement des actions significatives pour la continuité du développement de notre ville. ■

